

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNE DE SIERENTZ

1 place du Général de Gaulle, **68510 SIERENTZ** Tél.: 03.89.81.51.11 - Télécopie: 03.89.83.92.52

Courriel: technicien@mairie-sierentz.fr

Pouvoir adjudicateur : M. Jean-Marie BELLIARD, Maire de Sierentz

2. <u>Procédure de passation</u> : marché passé selon une procédure adaptée (article 28 du CMP)

3. <u>Objet du marché</u> : Rénovation intérieure de l'Ancien Tribunal et réalisation d'une cage d'ascenseur extérieur, décomposé en 16 lots :

Lot 1 : Gros-Œuvre : Démolition

Lot 2 : Electricité / Courant fort et faible

Lot 3: Sanitaire / VMC **Lot 4**: Echafaudages

Lot 5 : Etanchéité - Zinguerie

Lot 6 : Menuiserie extérieure en aluminium

Lot 7 : Menuiserie extérieure en bois

Lot 8 : Serrurerie Lot 9 : Ascenseur

Lot 10 : Cloisons – Plâtrerie **Lot 11** : Carrelage – Faience

Lot 12 : Peinture intérieure et extérieure

Lot 13 : Faux-plafond Lot 14 : Sols souples

Lot 15 : Menuiserie intérieure bois

Lot 16 : V.R.D.

4. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

Conditions relatives au marché :

Financement: budget communal

Paiement : par mandat administratif avec un délai de paiement conforme à la réglementation en vigueur.

5. <u>Modalités d'obtention</u> : dossier de consultation à demander par écrit, télécopie ou courriel à la **Mairie de SIERENTZ**, 1 Place du Général de Gaulle, 68510 SIERENTZ

Tél.: 03.89.81.51.11 - Télécopie: 03.89.83.92.52

Courriel: <u>technicien@mairie-sierentz.fr</u>

Le dossier de consultation sera transmis aux candidats par voie électronique exclusivement. Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site de l'Association des Maires du Haut-Rhin: www.amhr.fr (Profil Acheteur).

- 6. <u>Date limite de réception des offres</u>: le jeudi 05 février 2015 à 12h00, à transmettre sous pli cacheté par envoi recommandé avec accusé de réception ou à déposer contre récépissé à Monsieur le Maire de la Ville de Sierentz. Elles pourront également être déposées par voie électronique sur le site de l'Association des Maires du Haut-Rhin (Profil Acheteur): www.amhr.fr
- 7. <u>Justifications à produire</u> : Suivant les dispositions du règlement de la consultation.
- 8. <u>Critères d'attribution</u> : Suivant les dispositions du règlement de la consultation.

9. Renseignements administratifs et techniques :

* Administratif:

Mairie de SIERENTZ, 1 Place du Général de Gaulle, 68510 SIERENTZ

Tél.: 03.89.81.51.11 - Télécopie: 03.89.83.92.52

Courriel: technicien@mairie-sierentz.fr

* Technique:

Jean-François STREB, 39 rue de Bâle, 68730 RANSPACH-LE-BAS

Tél.: 09 60 12 76 25 - Télécopie: 03 89 68 21 99 Courriel: jean-francois@architecte-streb.com

10. Date d'envoi à la publication : le 07 janvier 2015

Le Maire

Jean-Marie BELLIARD